

Dvp.rural.FR./FB.PCS-Axe santé.COL.COM

Vu la décision du collège communal du 29/08/2012 d'introduire l'appel à projet visant à réduire les inégalités sociales en matière de santé transmis aux communes et CPAS par la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus précisément la Ministre Fadila LAANAN ;

Vu le courrier du 2/01/2013, nous informant qu'une subvention de 5.400 € nous a été allouée à titre de soutien au projet ;

Attendu que cet appel à projet a été introduit en partenariat avec le CPAS et l'observatoire de la santé du Hainaut ;

Vu l'article 4 de l'arrêté ministériel octroyant une subvention aux programmes communaux de santé visant à réduire les inégalités sociale en matière de santé :

« Cette subvention sera liquidée de la manière suivante :

- Une avance d'un montant égal à 85 % du montant de la subvention octroyée ;
- Le solde de 15 % du montant de la subvention sera liquidé après réception et approbation des documents détaillés à l'article 5 (cf : dossier financier)

Vu que ces documents doivent parvenir à l'Administration au plus tard le 15 octobre 2013 ;

Prend connaissance du rapport d'activités complété en partenariat avec le PCS – Le plan HP- Le CPAS et l'Observatoire de la Santé du Hainaut dont le texte intégral suit :

Rapport d'activités « Cœur du Hainaut - Estinnes »

A. Présentation du promoteur et des sous-traitants éventuels

OPERATEUR 1 (coordonnées, statut juridique, responsables du programme)

Nom : Administration communale d'Estinnes (A.C.)
Adresse : 232, Chaussée Brunehault
Code postal et localité : 7120 Estinnes-Au-Mont
Téléphone : 064/311324
Banque : DEXIA 091-0003781-27
Code IBAN : BE48 0910 0037 8127
Code BIC : GKCCBEBB
Bourgmestre : Madame Aurore Tourneur
Responsable politique : Mme Delphine Deneufbourg
Responsable administratif : Mme Françoise Romain

OPERATEUR 2 (coordonnées, statut juridique, responsables du programme)

Nom : Centre Public D'action Sociale d'Estinnes (C.P.A.S.)
Adresse : 147, Chaussée Brunehault
Code postal et localité : 7120 Estinnes-Au-Mont
Téléphone : 064/33.15.57
Banque : DEXIA
Code IBAN :
Code BIC :
Présidente: Madame Catherine Minon
Responsable politique : Madame Catherine Minon
Responsable administratif : Madame Nancy Sautriaux

SOUS TRAITANT :

Nom : Province du Hainaut
Forme juridique : Province
Adresse : rue Saint Antoine 1
Code postal et localité : 7021 HAVRÉ

Téléphone : 065 87 96 00
Courriel : observatoire.sante@hainaut.be
Responsable A.S.B.L. : Dr Luc BERGHMANS,
Directeur de l'Observatoire de la santé du Hainaut
Responsable du projet : Michel DEMARTEAU, docteur en santé publique
Responsable du secteur promotion de la santé

B. Rappel des objectifs poursuivis par le projet

1. Le renforcement des capacités et des compétences des individus par l'éducation et le soutien :

Le projet principal était de promouvoir le bien-être et la santé au niveau de l'habitat par des ateliers d'information et d'éducation (alimentation saine et durable, activité physique et bien-être à la maison). Ainsi que de proposer à l'ensemble du personnel communal et des élus, des séances d'information sur le thème de l'alimentation saine et durable et l'activité physique au quotidien.

2. La participation et l'implication de tous les acteurs de la commune du début à la fin du projet :

Le projet s'appuie sur des personnes en relation fréquente avec la population (PCS, Habitat Permanent, l'ALE et CPAS) et veillera à informer et à faire participer le conseil communal et du CPAS.

3. L'amélioration des conditions de vie et de travail par le développement d'environnements sains et à l'accès à des biens et des services essentiels de qualité :

Le projet avait également pour objectif d'identifier et localiser les besoins en matière d'espaces publics pour une pratique quotidienne de l'alimentation saine et l'activité physique et sensibiliser les partenaires pour ainsi influencer leurs habitudes sur le lieu professionnel.

4. La promotion de décisions politiques favorables à la santé (durables, universelles et accessibles à tous les citoyens) :

Le projet vise à une pérennisation de l'action en passant par la formation des intervenants communaux et l'implication des Conseils. La sensibilisation des élus permettrait d'acquérir des réflexes santé touchant à l'alimentation, à l'activité physique et au bien-être par rapport à leurs décisions.

C. Description des activités prévues dans le projet

Les activités prévues dans le cadre du projet étaient :

1. La mise en place d'un atelier « Habitat et Bien-être » pour la population dans une démarche d'éducation permanente.
2. Une analyse des attentes et besoins de la population ciblée en matière de promotion de la santé et d'aménagement des espaces publics par les agents concernés (PCS, CPAS, Plan HP, ...).
3. L'analyse de faisabilité de l'aménagement de l'espace public pour le soutien à des modes de vie favorable à la santé en particulier en matière d'alimentation et d'activité physique.
4. Un atelier « bien-être » pour le personnel.

L'approche du projet se voulait ouverte et interculturelle afin de sensibiliser l'ensemble des Estinnois, avec une attention particulière pour le public fortement précarisé en logement social, de réinsertion ou en zone touristique. L'ensemble du personnel communal et les élus faisait également partie du public à toucher.

La commune est constituée de 9 villages. Au vu de la taille et de la densité de la population, le projet devait porter sur l'ensemble du public visé sur les lieux spécifiques de son hébergement.

D. Description des activités réalisées

1. L'atelier « Bien-être »

Réponse aux objectifs 1,2 et 3.

Six ateliers « bien-être » ont été réalisés entre Mai 2013 et Septembre 2013 dans la maison villageoise d'Estinnes-Au-Val.

Les objectifs des ateliers étaient une sensibilisation à une alimentation saine et durable, à l'activité physique. Les partenaires s'étaient également fixé comme objectif d'amener une réflexion concernant l'impact de l'habitat sur la santé (thématiques abordées : pollutions intérieures, économies d'énergie, produits d'entretien naturels,...).

Les ateliers se sont clôturés lors de la journée de la Mobilité d'Estinnes-Au-Val par la tenue d'un stand par les participantes afin de valoriser leurs acquis.

Concrètement, elles ont proposé de manière participative, au sein du stand communal, des produits alimentaires confectionnés par leur soin et répondant aux critères d'une alimentation saine et durable.

A cette occasion, elles sont allées à la rencontre du public et des autorités communales, et ont pu présenter le fruit de leur travail (exposition photos et recettes) et partager leur expérience.

Encadrées par une responsable des femmes prévoyantes socialistes, elles ont également participé à une marche exploratoire avec le public présent.

Le résultat de cette marche exploratoire, à savoir l'identification des points à améliorer dans le cadre de la mobilité et de la sécurité (état des trottoirs, panneaux de signalisation, éclairage public, pistes cyclables,...) sera relayé aux élus communaux.

2. Les « petits-déjeuners »

Réponse aux objectifs 1, 2, 3 et 4.

Deux petits déjeuners sains et durables ont été organisés au sein des deux institutions communales (A.C. et C.P.A.S.) avec la volonté de favoriser les échanges entre les agents.

Ils étaient accessibles au personnel administratif et technique des deux institutions, au personnel de Police et aux élus communaux.

Les objectifs initiaux étaient les suivants :

- La promotion des produits locaux
- Une sensibilisation à l'alimentation saine et durable
- Une valorisation du savoir-faire de certains agents impliqués dans le projet

Un buffet composé de produits locaux de plusieurs fermes avoisinantes (confitures, jus, lait, œufs, fromage blanc, beurre, fruits) et de produits « faits maison » (pains, pâte à tartiner, chocolat chaud) à base de produits issus du commerce équitable et bio.

Le personnel était invité à déguster l'ensemble de ces produits avec pour objectif de valoriser l'importance de prendre un petit déjeuner, équilibré de préférence.

3. Evaluation des activités du projet

Deux séances d'évaluation ont été organisées. L'une auprès des professionnels impliqués dans le projet et l'autre avec les participantes aux ateliers.

a. Evaluation par les professionnels

L'évaluation s'est faite sur base d'un tableau « atouts-faiblesses », avec des post-it à compléter de manière individuelle et qui s'intercalent dans le tableau. Ensuite des questions sur les perspectives pour l'avenir et les intentions comportementales ont été posées. Cfr annexe...

En bref :

<i>Atouts</i>	
Liés au groupe de participants	Participation volontaire
	Groupe a fait que c'est une réussite

Liés à l'ambiance	Convivialité
	Rompres la solitude des participants
	Echange facile
Liés aux partenaires	Implication des partenaires
	Très bonne collaboration avec les différents acteurs
	Collaboration préexistante entre agents CPAS et commune porteurs du projet
	Climat du groupe
	Valorisation et exploitation des ressources de chacun
	Communication vers l'extérieur
Liés aux élus	Confiance des élus
	Participation des cadres communaux aux repas des ateliers
	Implication des élus
Liés au projet	Projet transversal dans les services communaux
	Ateliers B-E : (re)découverte de nouvelles choses : producteurs locaux, pain, etc
	Coordination menée par structure extérieure Soutien OSH Présence de Tania
	Argent
Liés au territoire	Accessibilité des producteurs

<i>Faiblesses</i>		<i>Comment les surpasser ?</i>
Liées au groupe de participants	Mobilité (3x)	La mobilité des participantes est sujet à discussion. En effet, seule une dame avait un véhicule. Les autres dépendaient des partenaires (PCS et CPAS) pour participer aux séances. Dans ce cas, le déplacement par du personnel (commune et CPAS) et un véhicule de service a été le prix à payer pour la réussite des ateliers. Quelle autre solution pour la suite ?
	Pas 12 participants à chaque séance	Le projet a nécessité une implication (temps, énergie) du PCS. Il s'agissait ici d'un projet pilote et la réussite du projet dépendait de cet investissement. Pour la suite des activités et/ou pour un nouvel atelier bien-être, le PCS pourrait superviser les ateliers tout en s'appuyant sur plus de collaborations externes (FPS, Vie féminine par exemple), tout en restant attentif au bon fonctionnement et à la transversalité du projet (bien-être à travers diverses thématiques).
Liées aux partenaires	Concertation entre partenaires pour la partie Habitat (contradictions et redondances)	Il y a eu un manque de concertation entre les partenaires « habitat ». Ce qui a entraîné des redondances, des incohérences et parfois un manque de pratique. Si le projet devait être renouvelé, des choix dans le partenariat et/ou dans les objectifs des interventions seraient nécessaires.
	Faire ses produits d'entretien : manque de pratique	

	Communication en interne CPAS concernant les ateliers Bien-être - info générale pas suffisante (objectifs)	Il est conseillé pour la suite de la programmation (en interne) d'une réunion pour communiquer sur l'évolution du projet et ce afin de pallier au manque d'information.
	Communication de fond avec les participants aux petits déjeuners	Suite aux éventuelles réactions du personnel communal, il avait été décidé de ne pas trop s'immiscer dans les habitudes de consommation du personnel. Après sensibilisation lors des premiers petits-déjeuners, il faudra repenser à comment aborder les représentations et habitudes de consommation du personnel (prochain petit-déjeuner ?). Le rôle du PCS pourrait alors ne plus être un rôle de logistique (service) mais plutôt de « facilitateur ».
Liées au projet (contenu)	Préparation de l'après 12 septembre... suite ?	Le PCS doit faire face à la demande des dames de l'atelier Bien-être de continuer des ateliers...
	Petit déjeuner : manque de localisation des produits	La carte des producteurs n'a finalement pas été affichée. S'il devait encore y avoir un petit déjeuner durable, l'affichage des petits cartons précisant l'origine du produit serait recommandé.
	Gros investissement du personnel (temps de travail, énergie, réveil pour petits déjeuners)	Le projet a nécessité une implication (temps, énergie) du PCS. Il s'agissait ici d'un projet pilote et la réussite du projet dépendait de cet investissement. Pour la suite des activités et/ou pour un nouvel atelier bien-être, le PCS pourrait superviser les ateliers tout en s'appuyant sur plus de collaborations externes (FPS, Vie féminine par exemple), tout en restant attentif au bon fonctionnement et à la transversalité du projet (bien-être à travers diverses thématiques).
	Toujours pas de massages assis	Des contacts ont été pris et l'activité pourrait se mettre en place si le budget restant est suffisant (cfr faiblesse communication budget).
	Marches exploratoires (pas eu le temps d'approfondir)	La marche exploratoire devrait être approfondie en septembre avec les participantes.
Liées au projet (administratif)	Quid du budget	Une communication plus fluide quant aux dépenses liées au projet serait à privilégier.
	Argent pour la suite ?	Le PCS a bénéficié d'une petite somme d'argent (projet financé) pour la réalisation du projet. Il faudra réfléchir à comment pérenniser les actions sans source de financement.
	Temps du projet financé	
	Intervalle de temps entre les 6 séances	le choix a été fait en cours de réalisation de projet, de lier la journée de la mobilité aux différentes activités de l'atelier. Ce qui explique l'intervalle entre les séances de juin et de septembre.

	Projet réalisé en début de législature	
--	--	--

b. Évaluation par les participantes

Pour l'évaluation avec les participants, nous avons également opté pour un tableau « atouts-faiblesses » à compléter de manière individuelle et sur post-it.

Remarque : Seule une partie du groupe (majorité) a participé à l'évaluation

Atouts	
Liés à l'ambiance	Bonne ambiance, convivialité
	Sortir de mon silence
	Ne plus être stressée
Liés à l'environnement social	Sortir de l'isolement social (2)
	Sortir de son placard et servir à quelque chose
	Rencontre avec les personnes
	Rencontre de personnes formidables, sans préjugé et très ouvertes
	Connaître des copines
	Contact visuel avec les gens
	Rencontre
Liés à la dynamique de groupe	Échanges d'idées
	Apprentissage du respect de vie
	Bon partage des activités
Liés aux élus	Rencontre avec des personnes de la Commune
Liés aux agents porteurs du projet/ organisation	Bon encadrement pour apprentissages
	Bon transport communal
	Bonne organisation diversifiée
	Prix de participation très raisonnable
	Payer une participation, c'est important
Liés aux thématiques	Pas lassant car animations variées sur la journée
	J'ai appris à dresser une table
	Tout ce qui a été dit est « du quotidien » et donc facilement praticable
	Nouvelles connaissances apprises
	Manger sainement (4)

Faiblesses		Pistes pour améliorer
Liées à la durée du projet	Que ce soit fini	Réflexion des participantes
Liés à des freins individuels	Parler plus fort parce que je suis sourde d'oreille	
	Parler plus avec les gens, être plus à l'écoute	Faiblesse individuelle atténuée au fur et à mesure des ateliers

Liées à l'organisation	Recettes manquantes	Entre professionnels, la réflexion s'est portée sur le choix de les impliquer par la rédaction des recettes plutôt que de fournir une recette pré-imprimée
	Cuisine petite pour le groupe	Entre professionnels, le choix s'est porté sur une cuisine de type plus familial afin de garder la possibilité de reproduire les recettes à la maison
	Pas de possibilité de laisser du matériel sur place (3)	Pas de piste actuellement

4. Organisation de réunions de comité de pilotage.

Les réunions du comité de pilotage ont été créées afin de permettre aux 3 communes du projet Manger Mieux au Cœur du Hainaut (Frameries, Quaregnon et Estinnes), de se rencontrer, de communiquer et d'échanger.

Il était décidé de réunir au moins un représentant de chaque commune, au moins un représentant de la province, pour faire le point en début, milieu et fin de projet sur les activités réalisées, les méthodes choisies pour les mettre en place et les résultats qui ont découlés.

Deux réunions ont été organisées, une en avril et l'autre en septembre. Au terme de la dernière réunion, les différents responsables ont émis le souhait de se rencontrer une fois par an, afin de refaire le point et d'ouvrir le comité à d'autres communes ou CPAS portant le même type d'actions contre les inégalités sociales de santé.

D. Description du ou des publics

Public des ateliers « Bien-être »

Le groupe était composé de 8 à 12 participantes, de diverses nationalités mais toute de sexe féminin. Les agents de terrains (Plan Habitat permanent-CPAS) connaissaient le public de par leur mission de travail individuel (relogement des résidents permanents de deux sites de l'entité, habitantes de cités sociales, demandeuses d'asile hébergées en ILA, citoyennes de l'entité). La mixité sociale recherchée a été atteinte.

Public des « Petits déjeuners »

Au total, environ 80 membres du personnel ont été touchés (une soixantaine à la salle du conseil du CPAS et une quarantaine à la salle des mariages). Des représentants de tous les secteurs étaient présents ainsi que les élus politiques et la hiérarchie, pour partager ensemble un bon petit-déjeuner. Les échanges entre personnel communal et CPAS étaient présents mais pas systématique. Ce point est à améliorer lors de nos prochaines actions.

E. Description du ou des partenariats

1. Le plan de cohésion sociale d'Estinnes

2. Le plan Habitat Permanent d'Estinnes

3. La tutrice énergie du CPAS

4. Le service social du CPAS

5. Le service Prévention et Promotion de la Santé (OSH) :

- Accompagnement méthodologique et scientifique du projet ;
- Co-animation des ateliers « bien-être »;
- Organisation des réunions du comité de pilotage ;
- Rencontre avec les partenaires ;
- Aide à la rédaction (comptes rendus - rapport d'activités).

6. Les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS)
7. Vie Féminine
8. L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)
9. Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR)

+ Différents intervenants tels que la ferme Legat, qui nous a accueillis afin de présenter leur travail, et Hainaut Vigilance Sanitaire qui a réalisé un exposé sur les pollutions intérieures.

F. Effets observés

Sur les participants.

1. **Atelier « Bien-être »**

Lors des activités et également lors de l'évaluation, nous avons pu observer les effets suivants :

- La rupture de l'isolement social, la création d'un tissu social
- L'envie de partager leurs savoirs
- La valorisation de leur potentiel
- La possibilité de surpasser certains freins (ex : mobilité, timidité)
- Le changement de comportements liés aux thématiques abordées :
 - Alimentation saine et durable : l'envie de manger plus sainement à moindre coût, achat chez des producteurs locaux.
 - Habitat : aération plus systématique du logement, sensibilisation à l'économie d'énergie.

2. **Petit-déjeuner durable**

Cette activité a permis aux membres du personnel :

- d'avoir une meilleure connaissance des producteurs et produits locaux,
- de se rencontrer entre collègues d'institutions différentes,
- de se sentir pris en considération par leur hiérarchie (petit-déjeuner gratuit et accessible par tous pendant les heures de travail),
- de retrouver l'envie de confectionner certains aliments (pain, pâte à tartiner).

3. **Activité physique des membres du personnel :**

Les tentatives d'action (mail sur besoins en matière d'activité physique) ont échoué pour des raisons de timing du temps de midi et d'organisation personnelle. Malgré cela, suite à ce courrier électronique, quelques agents du CPAS ont organisés des activités physiques communes en dehors du temps de travail (piscine).

Sur les professionnels.

Cela a permis de découvrir les producteurs locaux et l'alimentation saine, de se rendre compte que ce n'est ni plus cher ou ni plus compliqué.

Le partenariat lors du projet a renforcé la dynamique existante (CPAS, commune) et en a créé de nouvelles (OSH, mutuelle).

Entre les professionnels et les participants.

Les professionnels ont pu appréhender les personnes dans leur globalité et pas uniquement sur l'aspect problématique de leur situation personnelle (ex : partage du repas sur le temps de midi, rencontre de la famille, ...).

Sur la commune et le CPAS

Les élus ont pu apprendre à connaître davantage leur personnel lors des activités.

G. Le processus

Des réunions de préparation ont été organisées entre les partenaires afin de travailler sur un plan d'action des diverses activités du projet (ateliers « Bien-être », petits-déjeuners). Cfr annexe

Un folder a été réalisé et distribué lors des permanences sociales du CPAS, par le bulletin communal et par une sélection ciblée en porte à porte. Cfr annexe

La télévision locale a été invitée lors d'un atelier (Antenne Centre), la presse écrite a relayé l'information également (La Nouvelle Gazette, Dialogue Hainaut).

Difficultés rencontrées

Des ressources humaines importantes ont été nécessaires pour la bonne réalisation des activités. Il a fallu faire face à la réticence du public potentiel.

Pour les ateliers « Bien-être », la mobilité des participantes a été la difficulté majeure rencontrée.

Moyens utilisés pour les dépasser

En ce qui concerne les réticences, une implication importante du personnel a été nécessaire pour impulser la participation (porte à porte, contacts téléphoniques personnalisés, discussions lors d'autres rencontres, ...).

Pour ce qui est de la mobilité, le CPAS a prêté une camionnette afin de faciliter le ramassage des participantes, et lors des séances de septembre, a mis à disposition une conductrice, ce qui a permis de libérer du temps aux porteurs du projet.

Lors de la journée de la mobilité, force est de constater que la réflexion relative au covoiturage a eu un effet bénéfique puisqu'elles se sont organisées de manière autonome pour se rendre au stand de la commune.

Opportunités

Le financement du projet a permis la bonne réalisation des objectifs, ceux-ci n'auraient pas été envisageables sans financement.

La dynamique participative des dames, et le soutien politique (vision positive et temps octroyé pour le réaliser) devrait permettre de pérenniser le projet.

Ce qui est mis en place pour assurer la continuité du projet

La commune d'Estinnes a répondu au nouvel appel à projet contre la réduction des inégalités sociales de santé, afin de pérenniser l'action et d'amplifier les plus-values.

La motivation des porteurs du projet restée intacte facilitera la continuité des activités.

DECIDE :

- De transmettre le rapport d'activités en 2 exemplaires
- De transmettre le dossier financier (voir dossier BV)

Pour le 15 octobre 2013